Commune de DOMAZAN .fr

Sé Dis Que

N° 773 du 09 avril 2020



Nouveaux Horaires de votre Mairie!

Dans le cadre restrictif du confinement, un plan de continuité du service public a été mis en place.
Votre mairie vous accompagne avec une permanence téléphonique les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h.
Vous pouvez aussi nous contacter par mail sur mairie-domazan@wanadoo.fr, une réponse vous sera donnée dans les plus brefs délais.
Vous trouverez sur le site internet et sur le facebook de la commune toutes les informations légales mises en ligne.

Bonne nouvelle : le marché de Domazan est de retour !

Marie-José Fauque sera présente tous les mardis à partir du 14 avril de 9h00 à 11h30 sur la Place des Miougraniers pour vous proposer les légumes de son jardin.

La mairie a obtenu l'autorisation de la Préfecture sous réserve du strict respect des règles qu'impose la crise du Coronavirus.
Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition, nous vous demanderons de bien respecter les distances et suivre la file d'attente. Pensez à vous munir de votre autorisation de sortie.
Avec l'arrivée du printemps vous pourrez retrouver un large choix de fruits et légumes, notamment fraises et asperges. En ces temps difficiles, il est important de soutenir nos producteurs locaux.

Service de La Poste

Le facteur continue sa tournée les mercredi, jeudi et vendredi, vous pouvez déposer vos courriers affranchis dans la boite jaune à coté de la porte de la mairie.
Les services principaux sont assurés à Remoulins tous les jours ouvrés de 9h à 13h.

Confection et distribution de masques en cours

En perspective de l'obligation imminente du port d'un masque et afin de permettre a chaque domazanais, d'en être équipé , la mairie de Domazan a lancé une commande de masques (avec 1 taille adulte et 1 taille enfant).
Afin de faciliter leur distribution par les agents du service technique, nous vous demandons de coller un mot sur votre boite aux lettres avec le nombre d'adultes et le nombre d'enfants présents dans votre foyer.
L'agent des services techniques fera le tour de recensement des besoins les mardi 14 et mercredi 15 avril. Les masques vous seront distribués dès que nous les auront réceptionnés.

MAIRIE DE DOMAZAN
2 Avenue des Miougraniers
Tél : 04 66 57 03 28
Fax : 04 66 57 09 74

mairie-domazan@wanadoo.fr
www.domazan.fr

Agence Postale Communale de Domazan
Fermée pendant la période du confinement

Pour être au courant, Plusieurs réseaux, à vous de choisir le votre :
- Domazan.fr
- Twitter.com/MairieDomazan
Facebook.com/MairieDomazan

SE DIS QUE n °773

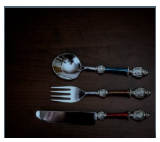
Directeur publication : Louis DONNET
Rédaction et mise en page : Nathalie LEFRANC
Une info à publier ?
communication@domazan.fr

NUMÉROS UTILES

Police Secours 17
Pompiers 18
Gendarmerie Aramon 04 66 57 03 53
Police Intercommunale de nuit 06.37.65.44.27
Enfance Maltraitée 0800 05 41 41
Centre Antipoison 04 91 75 25 25
SAUR 04 30 62 10 00
ENEDIS Dépannage 09 726 750 30
GRDF Dépannage 0800 473 333
SMICTOM 0800 82 10 10
Télécom Dérangement 10 13

Vos services de proximité

- La Ruche : Les distributions de toutes les Ruches peuvent continuer en respectant les consignes de sécurité énoncées par le gouvernement.
C'est un service de première nécessité.
Pour les personnes de plus de 70 ans ou ayant une santé fragile et vulnérable, Mme Maronat peut exceptionnellement et essentiellement sur la commune de Domazan, livrer ou faire livrer, leur commande par des membres de notre ruche.



- **L'épicerie Ho Bon Bec de Giro GOMEZ**, place de l'église : 2 propositions de plats du jour entre 6 et 9 euros tous les jours sauf samedi. Les clients peuvent venir au magasin entre 9h et 12h30. Dépannage possible en épicerie. Livraison sur commande avec toutes les mesures d'hygiène actuelles garanties. Giro Gomez : 06.68.59.06.45.

- **La table de Sonia** : les plats sont proposés à emporter, le choix en disponible sur la page Facebook de La table de Sonia, Réservation par téléphone et rdv intercalés d'une demi-heure pour limiter les contacts., mesures d'hygiène garanties. Sonia : 07.81.91.64.41.

- **Le Bar** et son épicerie resteront fermés jusqu'au 15 avril, sauf prolongation sur ordre du Gouvernement relatif aux mesures limitatives actuelles, et continue la distribution de repas aux personnes habituelles.

- **Les caves viticoles et le garage** sont ouverts.

Vos services publics

Suivant les consignes gouvernementales de sécurité visant à lutter contre la propagation du VIRUS COVID-19 et dans le contexte où **tous les services recevant du public sont fermés jusqu'à nouvel ordre**, la Commune de Domazan a décidé de certaines mesures afin d'assurer une continuité de service public.

Les services publics essentiels sont maintenus de la manière suivante :

Service ADMINISTRATIF ET CCAS (précisions en page 1)

Service TECHNIQUE - un service d'astreinte est mis en place et joignable au 06.20.89.56.89

Service PÉRISCOLAIRE / BIBLIOTHÈQUE

- en lien avec les services de l'État, l'ARS et l'inspection d'académie, les écoles sont mobilisées pour faciliter la garde des enfants des personnels des établissements de soin et médicaux sociaux, ainsi que les enfants des personnels qui assurent les missions indispensables à la continuité du service public.

Suivant le recensement des familles uniquement concernées et en cas de besoin, vous devez 24h avant :

- prendre attache par mail avec le directeur de l'établissement : ecole.domazan@gmail.com

Ou auprès de Mme Capelli Aurélie : aurelie.capelli@domazan.fr

- un accueil est organisé conjointement avec l'établissement et la commune de 7h30 à 18h ; dans ces conditions un pique-nique tiré du sac devra être fourni à votre enfant.

Ces dispositions d'accueil sont susceptibles d'évoluer vers un regroupement pédagogique, le directeur informera directement les familles recensées.

-la médiathèque reste fermée jusqu'à nouvel ordre, le délai de prêt est suspendu.

Service SMICTOM

- le ramassage des ordures ménagères et tri sélectif : la collecte se fera aux jours habituels ; vous veillerez à bien sortir vos bacs ou sacs la veille. Pour toute information veuillez à vous adresser directement 0800 82 10 10

Autres Services administratifs : la Communauté de communes du Pont du Gard, les Conseils Départementaux et Régionaux maintiennent un service minimum.

Votre mairie s'engage dans le Plan de Continuité d'Activité afin de rester au plus proche de vous.

Nous vous rappelons que depuis le mardi 17 mars 2020, nous sommes tous garants de notre sécurité sanitaire, aussi nous devons limiter nos déplacements au strict nécessaire et nous munir d'une attestation de déplacement obligatoire (disponible sur le site de la commune domazan.fr)